



**Monsieur Frédéric VALLETOUX**  
**Ministre délégué en charge de la**  
**Santé et de la Prévention**  
**14, avenue Duquesne**  
**75350 PARIS 07 SP**

Perpignan, le 26 août 2024

**LAURIANE JOSENDE**

SÉNATRICE DES  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

MEMBRE DE LA  
COMMISSION DES LOIS  
CONSTITUTIONNELLES,  
DE LÉGISLATION, DU  
SUFFRAGE UNIVERSEL,  
DU RÈGLEMENT ET  
D'ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE

MEMBRE DE LA  
DÉLÉGATION AUX  
ENTREPRISES

MEMBRE DE LA  
DÉLÉGATION AUX  
DROITS DES FEMMES  
ET À L'ÉGALITÉ DES  
CHANCES ENTRE LES  
HOMMES ET LES  
FEMMES

**Objet** : Réduction du nombre d'internes à la rentrée 2024 et demande d'universitarisation du Centre Hospitalier de PERPIGNAN

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je viens vers vous au sujet de la réduction des postes d'internes en médecine prévue à la rentrée prochaine, ainsi que sur les incertitudes persistantes quant à son impact réel sur le Centre Hospitalier (CH) de Perpignan.

Le CH de Perpignan accueille chaque semestre en moyenne 95 à 100 internes, toutes spécialités confondues, de la subdivision de Montpellier, à laquelle il est rattaché. Pour compenser le manque d'internes, l'établissement doit également recruter 40 à 45 médecins étrangers. Cependant, avec la réforme en cours et les nombreux redoublements d'étudiants en médecine qu'elle entraîne, une baisse de 8 % du nombre d'internes est annoncée au niveau régional, sans réelle certitude à ce jour quant aux répercussions spécifiques à notre Etablissement.

Concernant le calendrier, chaque année en septembre, la Commission de la subdivision se réunit pour valider les ouvertures de postes des internes. Les internes ont ensuite jusqu'à la fin du mois pour faire leur choix, et ce n'est que lors de la première semaine d'octobre que la Direction de l'Hôpital connaîtra définitivement le nombre d'internes affectés et l'impact réel pour le CH de Perpignan. Ce calendrier, toujours très serré, laisse à peine un mois à la Direction pour trouver de nouveaux médecins étrangers afin de compenser la baisse.

Il est important de rappeler que cette année a été marquée par la fermeture des urgences de nuit de la clinique Médipôle, précédée de celle de la clinique Saint-Pierre, en raison d'un manque criant de personnel. Aujourd'hui, le CH de Perpignan est le seul établissement à assurer les gardes, ce qui accentue la pression sur ses services déjà surchargés.

Cet été, le personnel des urgences est dans une situation critique, devant absorber l'ensemble des urgences d'une grande partie du territoire des Pyrénées-Orientales sans moyens supplémentaires. Chaque jour, environ 200 adultes sont pris en charge aux urgences, alors que la structure est conçue pour accueillir 130 patients. La fermeture des urgences de nuit de Saint-Pierre et Médipôle, obligent à la prise en charge d'environ 25 patients supplémentaires chaque nuit et 40 sur l'ensemble de la journée. Le Docteur Laurent ORTEGA, Chef du Pôle Urgences, a exprimé à plusieurs reprises l'épuisement de ses équipes face à cette surcharge de travail. Ainsi, une réduction du nombre d'internes du CH de Perpignan, même pour un an, va continuer d'aggraver davantage cette situation.

Pourtant, au Sénat, nous avons alerté le Gouvernement au printemps sur les risques liés à cette réforme, mais l'ampleur des retraits d'étudiants et leurs conséquences sur les affectations des internes se révèlent plus graves que prévu. Cette situation reflète un malaise profond parmi les jeunes médecins, qui se sentent délaissés et incompris par des décisions prises sans consultation suffisante ni considération pour les réalités du terrain.

Il est crucial de comprendre les conséquences en chaîne qu'une telle situation engendre. Un patient insuffisamment soigné suit obligatoirement un parcours de soins qui s'allonge ou se complique par des hospitalisations, au prix de dépenses de santé qui augmentent, parfois sans trouver de solutions à son problème. Le surcoût des dépenses de santé s'explique ainsi davantage dans les errances de parcours de soins en amont de la rencontre avec un médecin, plutôt qu'en aval. Ces errances, provoquées par un manque de médecins ou de spécialistes disponibles, sont une réalité que nous ne pouvons ignorer, particulièrement dans un département comme celui des Pyrénées-Orientales, déjà en grande difficulté.

En effet, chaque jour, des Elus me saisissent et me font part de leurs difficultés à trouver des médecins pour soigner leurs administrés. En outre, l'ampleur de la demande et la faiblesse de l'offre de médecins sur notre Territoire amènent ces derniers à avoir des exigences disproportionnées et mettent en concurrence les Collectivités. Ces dernières sont alors dans l'obligation de supporter des charges significatives pour parvenir à la présence de médecins sur leur Commune.

Dans ce contexte, il est impératif que le Gouvernement prenne des mesures immédiates pour lancer concrètement l'universitarisation du Centre Hospitalier de Perpignan. Cette évolution représente la seule solution durable pour mon Département, afin de former davantage de médecins sur place et d'augmenter leur présence sur notre territoire. L'universitarisation du CH de Perpignan est une nécessité pour garantir un bon fonctionnement de notre système de santé et de maintenir un réel accès aux soins pour la population locale.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

*Lauriane Josende*

**Lauriane JOSENDE**

